

*Interpellation présentée par la députée :  
Mme Anne Emery-Torracinta*

*Date de dépôt : 12 mars 2009*

## **Interpellation urgente écrite** **Recalés de l'asile : où en est-on ? (question 4)**

Il y a quelques semaines, la commission des Affaires sociales a brièvement examiné le PL 10373 sur les prestations d'aide d'urgence dans le domaine de l'asile. La rapidité avec laquelle la commission a traité de cet objet n'a pas permis de répondre à toutes les questions qu'avaient soulevées ses auteurs.

Ainsi en est-il des conditions de vie des personnes recalées de l'asile qui pourraient amener certaines d'entre elles à préférer renoncer à l'aide d'urgence pour entrer dans la clandestinité, voire même parfois à sombrer dans la délinquance. A titre d'exemple, les auteurs du projet de loi avaient rappelé les chiffres donnés aux députés en 2006 lors des discussions sur l'aide d'urgence pour les personnes en situation de non-entrée en matière (NEM) : entre le 1<sup>er</sup> avril 2004 et le 30 mars 2006, 257 personnes ayant fait l'objet d'une décision de NEM et dépendant du canton de Genève avaient été interpellées par les services de police, essentiellement pour des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants<sup>1</sup>...

***Ma question au gouvernement est donc la suivante : le Conseil d'Etat pourrait-il actualiser ces chiffres et dire combien de personnes dépendant du canton de Genève et déboutées de l'asile ou ayant fait l'objet d'une décision de NEM ont été interpellées par la police depuis mars 2006 (à Genève ou dans un autre canton) suite à des infractions?***

Je remercie le gouvernement de sa réponse.

---

<sup>1</sup> In : Bilan NEM ; Période 1<sup>er</sup> avril 2004-16 juin 2006 (note de B. Ducrest, Office cantonal de la population). Voir également à ce propos les rapports sur deux pétitions abordant ce sujet : P 1480-A et P 1492-A, sous <http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/P01480A.pdf>